

Recherches sociographiques



Louise FONTAINE, *Un labyrinthe carré comme un cercle. Enquête sur le ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration et sur ses acteurs réels et imaginés*

Marie McAndrew

Volume 36, numéro 2, 1995

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/056970ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/056970ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

McAndrew, M. (1995). Compte rendu de [Louise FONTAINE, *Un labyrinthe carré comme un cercle. Enquête sur le ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration et sur ses acteurs réels et imaginés*]. *Recherches sociographiques*, 36(2), 379–381. <https://doi.org/10.7202/056970ar>

Louise FONTAINE, *Un labyrinthe carré comme un cercle. Enquête sur le ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration et sur ses acteurs réels et imaginés*, Montréal, Éditions l'Étincelle, 1993, 146 p.

Le procès public du multiculturalisme et de ses effets pervers réels et imaginés est aujourd'hui bien amorcé. En témoigne, notamment, la nouvelle médiatisation de divers ouvrages critiques à cet égard tel le récent *Selling Illusions* de Neil BISSOONDATH. Malgré les faiblesses qui marquent généralement ces démarches de remise en question et sur lesquelles il ne convient pas de s'étendre ici, la communauté des chercheurs en relations ethniques ne peut que se réjouir de voir porter sur la place publique certaines préoccupations qu'elle exprime depuis longtemps. Pensons ici, entre autres, à la critique constructiviste des limites d'une conception essentialiste et fixiste de l'ethnicité et de l'identité, à la remise en cause par les penseurs de l'antiracisme des approches culturalisantes évacuant les enjeux de pouvoirs et les inégalités sociales ainsi qu'aux questionnements de la philosophie politique sur l'incapacité d'une rhétorique d'égalité des cultures et de relativisme culturel à répondre aux enjeux éthiques complexes qui confrontent les sociétés pluriethniques.

Par le sujet original qu'il aborde (la contribution potentielle des politiques et pratiques étatiques à la catégorisation sociale et à la construction de l'ethnicité), par le choix de son site (un ministère québécois en pleine expansion qui cherche depuis vingt-cinq ans une voie médiane entre le modèle multiculturel décrié et le retour au modèle assimilateur jacobin aux limites tout aussi criantes) et par sa méthodologie (associant l'analyse de contenu des documents gouvernementaux à des entrevues et observations de terrain), l'ouvrage de madame Fontaine aurait pu représenter un apport essentiel à la réflexion relative à la dynamique de fluctuation des frontières ethniques et aux dilemmes que posent à la fois la relégation à la sphère privée et la reconnaissance normative du pluralisme au sein des sociétés modernes. Malheureusement, malgré la légitimité des questions posées par madame Fontaine, force est de constater que son entreprise tourne court et ne convainc guère.

L'ensemble de l'ouvrage est, en effet, marqué par tant de biais conceptuels, imprécisions sémantiques, interprétations indues et conclusions tendancieuses, qu'il ne peut guère être recommandé aux lecteurs que pour un examen au deuxième degré, une illustration par l'absurde du cul-de-sac où conduit une perspective tautologique et réductionniste dans l'analyse de l'ethnicité et de ses rapports au politique.

L'univers que décrit Louise Fontaine tient, en effet, au pire, du cauchemar et, au mieux, du sabbat de sorcières. Dans ce trou noir qu'aucun dynamisme externe ne vient jamais féconder, fonctionnaires et politiciens — les « despotes étatiques » dit la préface — conspirent pour créer l'ethnicité, catégoriser les individus appartenant à des minorités et surtout produire la rhétorique du « marketing officiel de la polyarchie nationaliste ». Aucune contradiction, aucune tension — du moins d'ordre idéologique car quelques anecdotes cernent les tensions interpersonnelles —, aucun questionnement émanant des contradictions sociales ou de la réflexion même des professionnels et cadres dont on pourrait minimalement assumer qu'ils sont capables de pensée critique, ne vient troubler ce bel équilibre ou plutôt, quiconque connaissant quelque peu le MAICC en conviendra, la sélection, sans doute inconsciemment arbitraire, qu'effectue madame Fontaine des divers textes officiels ou de ses extraits d'entrevues.

Dans cet univers concentrationnaire, point de place pour les différences partisanes ou l'évolution historique des politiques: Pierre Laporte, Gérald Godin et Monique Gagnon-Tremblay conspirent ensemble à travers le temps dans un même paragraphe, si ce n'est dans une même phrase. La distinction entre le politique et l'administratif disparaît: les déclarations imprévisibles d'un politicien lors d'un souper communautaire sont analysées avec le même sérieux qu'une politique officielle. Les différences de statut au sein d'une institution sont gommées: le préposé à l'accueil, le professionnel d'une direction de Politiques et Programmes, le sous-ministre en titre apparaissent tous à l'auteure —fantasme kafkaïen?— comme des «acteurs d'autorité». La distinction entre la réponse aux besoins objectifs d'une clientèle immigrante et une politique étatique de maintien des cultures devient non pertinente: l'offre de cours de français ou le soutien à l'intégration socio-économique des nouveaux arrivants feraient partie, au même titre que l'enseignement des langues d'origine et les programmes d'accès à l'égalité, de la conspiration. Quant à l'existence de partenaires ou d'adversaires dont les prises de position viendraient influencer la «grande noirceur», elle est ignorée ou délégitimée: le Conseil des Communautés culturelles et de l'Immigration ainsi que l'ensemble des élites ethniques, dont on peut certes mettre en doute la représentativité, mais, soit dit en passant, pas davantage que celle de l'ensemble des groupes de pression féministes, écologiques, syndicaux et populaires qui caractérisent les sociétés modernes, sont réduits par l'auteure à la fonction de pions face à l'État et à ses diktats.

Pas de pitié non plus pour ceux qui tentent, au Canada comme au Québec, de construire une démocratie égalitaire qui tiendrait compte de la diversité plutôt que de la reléguer dans l'ordre du privé ou de l'ostraciser. Quatre modèles, dont on aurait pu penser *a priori* que l'analyse de leurs répercussions sur la catégorisation sociale et les frontières ethniques aurait pu être intéressante, soit le multiculturalisme largement symbolique et culturalisant des années 1970; sa vision antiraciste des années 1980 où l'égalité des cultures est désormais invoquée non comme une fin en soi mais comme un moyen d'assurer l'égalité des individus appartenant à des groupes défavorisés; la culture de convergence québécoise de la fin des années 1970 qui pose l'existence d'une culture historiquement majoritaire tout en faisant obligation de s'ouvrir aux apports des autres groupes; ainsi que l'intégration pluraliste de l'énoncé de politique de 1990 qui adopte une perspective libérale sur l'ethnicité en reconnaissant l'existence *de facto* de la diversité culturelle et des allégeances communautaires tout en leur refusant primauté sur la liberté individuelle, sont collectivement et indistinctement voués aux gémonies comme autant de formes de légitimation de l'exclusion. Ne resterait alors comme seuls modèles légitimes que le jacobinisme qui ignore les différences ou l'assimilation forcée qui les combat. Si c'est bien l'une ou l'autre de ces positions que prône madame Fontaine, encore eût-il fallu qu'elle tente de répondre, un tant soit peu, aux critiques diverses qu'ils ont suscitées —à l'instar des modèles pluralistes— quant à leur impact sur l'égalité et l'inclusion.

Ce cul-de-sac illustre éloquentement, me semble-t-il, le problème presque existentiel qu'éprouvent certains anti-essentialistes réductionnistes à penser le rapport à la différence. En effet, à partir du moment où ils confondent l'ethnicité *produit des rapports sociaux* avec l'ethnicité *imaginaire et imposée*, ils sont amenés à frayer avec des alliés pour le moins encombrants. C'est le cas, entre autres, d'Esther Delisle, remerciée par madame Fontaine, qui déclarait dans un récent ouvrage, espérer que son étude ait contribué, non seulement à ce qu'il n'y ait plus de traîtres au Québec (ce qui devrait faire l'objet d'un consensus facile), mais également, dans un élan d'enthousiasme anti-essentialiste, à ce qu'il n'y ait

plus de Juifs! (ce qui devrait, pour le moins, susciter davantage de questionnements...). Une perspective duelle, qui distingue les frontières internes et externes des rapports ethniques tout en reconnaissant leurs relations dynamiques, aurait sans doute permis à madame Fontaine d'éviter de sombrer dans la caricature qu'elle nous présente ici.

En effet, dans cet ouvrage, l'Autre qui, pour des motifs divers — le plus souvent indépendants de la culture, ne soyons pas naïfs! — revendique sa différence est le grand absent. Situation ethnocentrique et paradoxale, s'il en est, dans un ouvrage qui veut lutter contre l'exclusion et de la part d'un auteur dont les intentions généreuses ne peuvent être mises en doute, mais toutefois caractéristique des approches réductionnistes en matière de production de l'ethnicité. Tout se passe, en effet, comme si les politiques et pratiques étatiques, qu'elles soient québécoises ou canadiennes, avaient été et étaient encore élaborées dans un vacuum social auquel les groupes de pression et usagers eux-mêmes, par le biais des médias ou de leurs contacts avec les politiciens, les fonctionnaires ou les institutions, n'avaient aucun accès. Dans le cas d'un ministère dont la principale critique qui lui ait été adressée depuis vingt ans est son clientélisme et sa difficulté à élaborer des processus garantissant l'indépendance des décisions administratives face aux aléas à court terme de l'opinion publique ou aux pressions de groupes spécifiques, une telle vision d'un fonctionnement schizo-phrénique suscite, pour le moins, des réserves.

Cette interrelation étroite *de facto* entre le MAICC, comme c'était d'ailleurs également le cas pour l'ancien ministère du Multiculturalisme fédéral, et sa clientèle n'aurait aucunement, bien au contraire, délégitimé l'intérêt d'analyses fines sur la manière dont les bureaucraties sont susceptibles de redéfinir les pressions, intérêts et besoins de leur clientèle pour en faire des éléments d'un développement organisationnel qui devient sa propre fin, ni, surtout, une exploration des dynamiques conflictuelles de négociations avec les groupes par lesquelles l'État, par ses politiques et programmes, transforme la donne « ethnique », structure le leadership et les priorités à l'intérieur des communautés et légitime ou délégitime diverses rhétoriques relatives aux relations ethniques dans la société. Ce n'est malheureusement pas ce que nous permet de saisir le livre de madame Fontaine, qui reflète davantage une paranoïa anti-étatique que le travail rigoureux, nuancé et ironique qui devrait être celui de l'intellectuel qui se sait, lui aussi, dans la Cité.

Marie McANDREW

*Département d'études en éducation et d'administration de l'éducation,
Université de Montréal.*

Chad GAFFIELD, *Aux origines de l'identité franco-ontarienne, éducation, culture, économie*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1993, 284 p.

Cornelius J. JAENEN (dir.), *Les Franco-Ontariens*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1993, 443 p.

Voici deux ouvrages historiques rigoureux et fort intéressants dont le sujet et le questionnement se rejoignent de façon tout à fait complémentaire. Tous deux nous offrent,